

COMMUNIQUÉ

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES EX-MINEURS RÉUNIONNAIS DITS « ENFANTS DE LA CREUSE »

Un dispositif d'accompagnement des ex-mineurs réunionnais dits « Enfants de la Creuse » est mis en place depuis le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de deux ans, à l'initiative de l'Université Paris Nanterre, laboratoire CLIPSYD (Clinique, Psychanalyse, Développement), avec le financement du Ministère des Outre-mer.

Deux objectifs :

- **Thérapeutique** : accompagner psychologiquement les adultes qui, enfants, ont vécu un exil forcé, depuis l'île de La Réunion vers la Métropole, entre 1962 et 1984, qui souffrent aujourd'hui de traumatismes massifs et cumulatifs.
- **Recherche** : cette action permettra de comprendre les processus à l'œuvre dans le devenir de ces traumas d'enfance et de faire des préconisations de soins pour les descendants et pour tout autre enfant vivant ou ayant vécu ce type de situation.

Il est constitué :

- D'une écoute téléphonique à visée d'évaluation et d'orientation : accueillir, écouter, conseiller et orienter. Assurée par un psychologue clinicien. Horaires : 8h-12h / 13h-18h les jours ouvrés : 07 64 62 63 36.
- D'un dispositif collectif : « Arbres à paroles », animés par trois psychologues-cliniciens, à Paris (Université Paris Nanterre), Guéret (Résidence habitat des jeunes), Rennes (CMP). 7 rencontres collectives par an, le vendredi (selon un calendrier fixé). Les inscriptions se font soit par téléphone au numéro de l'écoute téléphonique, soit par e-mail : dispositif.psy@gmail.com

Pour plus de précisions sur le calendrier des rencontres « arbres à paroles », cliquez sur ce lien : [calendrier](#)

Participation financière :



MINISTÈRE
DES
OUTRE-MER